

CAFÉ AU BURUNDI

# Second tour d'une privatisation controversée

► Un entretien avec *Deogratias Niyonkuru*

**Le 30 décembre 2011 se clôturait le second appel d'offres pour la vente de stations de lavage du café par l'État burundais. Cette étape s'inscrit dans la suite logique d'un processus de privatisation de la filière, initié en 2008 sous l'impulsion de la Banque mondiale. Loin de faire l'unanimité, ce processus est remis en question, tant par la communauté internationale que par les caféiculteurs burundais. Ces derniers peinent à faire entendre leur voix, mais les récentes évolutions du dossier leur laissent entrevoir des possibilités plus clémentes pour l'avenir, même si rien n'est encore joué...**

## Deogratias Niyonkuru

est ingénieur agronome et socio-économiste. De 1996 à 2004, il occupe le poste de secrétaire général adjoint du Service d'appui aux initiatives locales de développement (SAILD), une ONG internationale suisse basée au Cameroun. En 2004, lors d'une visite au Burundi, il est si profondément choqué par l'extrême pauvreté des siens qu'il décide de démissionner et de rentrer au pays. En 2005, il fonde l'Adisco, Association d'appui au développement intégral et à la solidarité sur les Collines, qui se consacre au « rééquilibrage des forces sociales en faveur des couches modestes de la population au Burundi », dont il devient le secrétaire général.

« *Le Burundi est le pays au monde qui dépend le plus du café pour sa survie* », déclare Deogratias Niyonkuru, le secrétaire général de l'Association d'appui au développement intégral et à la solidarité sur les Collines (Adisco) au Burundi, en guise d'introduction à son intervention au Parlement européen le 8 décembre dernier. « *L'agriculture y est exclusivement familiale*, souligne-t-il. *4,5 millions de petits paysans produisent le café, qui représente la principale ressource monétaire pour les populations.* » 60 à 80 % des recettes d'exportation proviennent en effet du café, qui fait vivre 55 % des ménages burundais, soit près de 750 000 familles. Pourtant, l'État burundais a amorcé, depuis 1996, un retrait de la filière.

Ce désengagement se concrétise en 2008 par l'initiation d'un processus de privatisation sous l'influence de la Banque mondiale, qui en fait une condition à l'octroi de ses aides budgétaires. Les pressions qu'elle exerce aboutissent au lancement, en 2009, d'un appel d'offres pour vendre 13 des 133 stations de lavage du café qui appartiennent à l'État. C'est le groupe suisse Webcor qui remportera cet appel d'offres, avec le prix,

## De la désillusion à la reconversion

Le mécontentement des caféiculteurs, qui font face à l'inertie du gouvernement depuis plusieurs années, engendre une lassitude qui mène certains à se reconvertir dans l'agriculture vivrière. En effet, suite à la dévaluation monétaire et à la baisse des prix imposée par la privatisation de la filière, un hectare de café ne rapporte plus que 100 dollars aujourd'hui, contre 500 dans les années 90. De plus, cette graine ne se récolte qu'une fois par an. Les cultures vivrières en revanche, donnent au minimum deux récoltes par an et peuvent rapporter le triple du café. La filière étant en partie libéralisée, les sanctions administratives qui punissaient auparavant les caféiculteurs cultivant autre chose que du café n'ont plus cours, et les paysans sont par conséquent libres de se reconvertir. Ce mouvement pourrait donc bien prendre de l'ampleur à l'avenir.

Source : *L'agriculture familiale peut-elle nourrir le monde ?*, Hors-série de « Politique », n° HS18, Solidarité Socialiste-Infosud, décembre 2011.

qualifié de « *dérisoire* » par les organisations paysannes, d'un million de dollars (voir *Défis Sud* n°101 - juin, juillet 2011).

### Révision des conditions

En novembre 2011, alors qu'un second appel d'offres, destiné à vendre 103 usines sur les 120 restantes, s'appête à être lancé, le ministère de l'Agriculture est confronté à une levée de boucliers de la part des associations de caféiculteurs. Les conditions sont alors revues,



Cultivatrices en file indienne, pour recevoir leur solde à l'usine de transformation de café.

afin de réduire de moitié les garanties demandées aux soumissionnaires par rapport au premier appel d'offres. Celui-ci exigeait en effet un chiffre d'affaires annuel d'un million de dollars, ce qui excluait d'office les opérateurs burundais du processus.

### « La privatisation est un déni du droit de propriété des caféiculteurs »

Au 1<sup>er</sup> janvier, le dépouillement des enveloppes de l'appel d'offres révélait qu'aucune multinationale ne s'était portée candidate à l'acquisition des stations de lavage. Il apparaît que plus de la moitié des soumissionnaires sont des Sogestal. Ces Sociétés de gestion des stations de lavage sont des opérateurs burundais dotés d'un capital à majorité privé qui louent actuellement les usines à l'État. Ces résultats ne satisfont pas les caféiculteurs pour autant car, selon eux, la Stratégie de privatisation est toujours entachée d'irrégularités.

### Des prix « de loin inférieurs à la réalité »

Dans une lettre adressée au président du Comité interministériel de privatisation (CIP) le 1<sup>er</sup> février dernier, la Confédération nationale des associations de caféiculteurs (Cnac) reproche à la commission de ne pas avoir respecté la procédure de publication des prix de référence des stations de lavage à l'intention du public. Elle pointe également le fait que les prix offerts par les soumissionnaires « ne reflètent pas la valeur réelle de ces usines », et accuse l'État d'offrir ces stations « à des prix de loin inférieurs à la réalité, si l'on tient compte de la valeur des terrains, des constructions, des équipements, des matériels, etc. » Selon la Cnac, la commission a en outre accepté délibérément les offres en provenance des Sogestal, alors que celles-ci n'étaient, d'après la stratégie, pas éligibles puisqu'elles sont surendettées et au bord de la faillite. Enfin, la Confédération souligne que la majorité des lots n'ont enregistré qu'un seul soumissionnaire, et qu'attribuer ces stations à ces candidats uniques irait à l'encontre de la règle de compétition et prouverait l'échec du processus tout entier.<sup>1</sup>

1 : Source : Cnac et Adisco via Solidarité Socialiste)

Depuis le départ, les caféiculteurs dénoncent le processus de privatisation, considéré comme un déni du droit de propriété que leur a reconnu le président de la République, Pierre Nkurunziza, en 2007. Ce dernier a en effet déclaré verbalement, le 1<sup>er</sup> mai 2007, que le café appartenait aux paysans, « depuis la pépinière jusqu'à l'exportation ». En 2005, l'État avait d'ailleurs décidé d'en transférer la propriété, qu'il détenait jusqu'alors, aux paysans représentés par la Cnac. Une clé de répartition des revenus de la filière avait été établie, et garantissait aux producteurs 72 % des revenus du café, contre 16,9 % aux Sogestal. « Dans ces conditions, les paysans et les dépulpeurs considéraient qu'ils étaient capables d'entretenir les plantations et les usines », indique Deogratias Niyonkuru. Mais cette clé de répartition a été supprimée suite à la privatisation, car elle était estimée contraire aux règles de concurrence.

### Des bienfaits contestés

Bien qu'ils reconnaissent que la privatisation était nécessaire, puisque l'État, tout comme les Sogestal, était fortement endetté et que l'outil industriel était par conséquent menacé (voir Défis Sud n°101- juin, juillet 2011), les caféiculteurs n'en reconnaissent par contre pas les bienfaits vantés par la stratégie de la Banque mondiale. Cette stratégie affirme

[Suite à la page suivante >](#)

### La Cnac, un organe représentatif ?

Avec un effectif de plus de 125 000 membres, la Confédération nationale des associations de caféiculteurs (Cnac) est la plus grande organisation paysanne du pays. Elle cherche aujourd'hui à acquérir le statut de coopérative afin de pouvoir effectuer des transactions commerciales, telles que l'export à l'international. En effet, la Confédération, qui possède le statut d'asbl, n'a actuellement pas le droit de se livrer à ce genre d'opérations. « Pour commercialiser le café dont elle est propriétaire, elle est donc contrainte de s'allier avec les Sogestal qui assurent l'exportation. Les producteurs ne sont donc pas libres de fixer leur prix », explique Deogratias Niyonkuru.

Web

[www.sosfaim.org](http://www.sosfaim.org)

## Le café burundais sur la table au Parlement européen

Deogratias Niyonkuru était à Bruxelles le 8 décembre 2011 pour aborder le sujet de la privatisation de la filière café au Burundi dans le cadre de l'événement organisé par Solidarité Socialiste au Parlement européen à

l'occasion du lancement du dossier hors-série de sa revue *Politique* intitulé « L'agriculture familiale peut-elle nourrir la planète ? » et publié en collaboration avec l'agence de presse InfoSud. En présence de l'eurodéputé

Marc Tarabella (S&D), plusieurs experts et témoins ont pu s'exprimer sur les thématiques de la souveraineté alimentaire et des luttes paysannes, au Burundi, mais aussi en Colombie et ailleurs à travers le monde.

pointe Deogratias Niyonkuru. « La privatisation est un désastre économique, social et politique. C'est l'économie d'un pays très pauvre qui est bradée aux intérêts des multinationales, déplore-t-il. Nous demandons le soutien de l'UE, car la question du café est une question de souveraineté alimentaire. Si l'on prive les paysans de leurs revenus, s'ils ne peuvent plus produire, ils ne peuvent plus se nourrir et deviennent alors dépendants de l'aide internationale », conclut le leader.

### Une lueur d'espoir pour les caféiculteurs

Selon les dernières informations récoltées juste avant le bouclage de ce numéro de *Défis Sud*, les doléances des caféiculteurs auraient finalement été prises en compte suite au courrier adressé au Comité international de privatisation le 1<sup>er</sup> février dernier. Les Sogestal seraient exclues de l'appel d'offres, ce qui signifie que très peu d'usines seront vendues. « Il s'agit d'une grande victoire des caféiculteurs, qui leur offre l'occasion de relancer le débat », triomphe le secrétaire général de l'Adisco. Les candidats restant en lice ayant offert des prix très bas, il ne semble pas envisageable que l'État leur cède les lots sollicités. « Si certains lots devaient cependant être attribués, il faut s'attendre à ce que les caféiculteurs aillent vendre leur café ailleurs », met en garde Deogratias Niyonkuru en attendant la publication des attributions.

Les scénarios possibles à présent sont le lancement d'un troisième appel d'offres, ou l'intégration des coopératives dans le processus de redressement de la filière. « Il s'agit d'un véritable espoir que les coopératives soient enfin prises en compte, se réjouit Deogratias Niyonkuru. Cela donne en tout cas un délai aux associations de caféiculteurs pour s'organiser afin de poursuivre le combat. » ■

> que le prix au producteur va augmenter grâce à la concurrence entre les opérateurs. Cependant, selon Deogratias Niyonkuru, cette concurrence n'aura pas lieu, car le café doit être vendu dans les 6 à 8 heures qui suivent la cueillette, faute de quoi il se dégrade. « Or, les paysans n'ont pas les moyens de transporter le café, et les opérateurs contrôlent des territoires tellement importants qu'il est quasiment impossible de transporter la cerise (ndlr : le café qui vient d'être cueilli) d'une zone à une autre », assure-t-il.

« Certes, les usines seront mieux entretenues si elles appartiennent à des privés, reconnaît le représentant des caféiculteurs. Mais à condition que la filière soit rentable, ce qui n'est pas garanti car nous savons que les cours mondiaux fluctuent. » Le dernier argument avancé par la Banque mondiale est que les recettes de l'État vont augmenter grâce aux impôts sur le café. Selon le mouvement paysan, cela ne sera, une fois encore, pas le cas. « Au contraire, tout le potentiel de création de nouveaux emplois va disparaître et le pays va perdre l'essentiel de ses sources de devises », déplore le secrétaire général de l'Adisco.

### Protéger les faibles

Le grand combat des paysans est la suppression de la clé de répartition actuelle des revenus du café. La Cnac appelle l'État burundais à garantir aux producteurs les 72 % dont ils bénéficiaient auparavant afin de les préserver des appétits des repreneurs. « L'État doit absolument protéger les faibles, d'autant

plus dans cette filière qui est vitale pour l'essentiel de la population. Si on laisse les lois du marché fonctionner, le paysan va perdre le contrôle de la filière », met en garde Deogratias Niyonkuru.

Le 9 février dernier, le ministre burundais de la Bonne Gouvernance et de la Privatisation, Jean Baptiste Gahimbare, a été relevé de ses fonctions au profit d'Issa Ngendakumana, anciennement parlementaire à l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est. D'après Deogratias Niyonkuru, l'ancien ministre a sans doute, du moins en partie, « été emporté par le dossier café ». Cependant, ce changement opéré par le président Nkurunziza « ne devrait pas modifier la donne pour les caféiculteurs », précise-t-il.

**« La question du café est une question de souveraineté alimentaire »**

Pour le secrétaire général de l'Adisco, l'Union européenne joue un rôle de premier plan dans le dossier de la privatisation de la filière café au Burundi. En effet, elle est le premier consommateur de café au monde et le second actionnaire de la Banque mondiale. En outre, elle apporte une aide considérable au Burundi, s'élevant à 236 milliards de francs burundais, soit 135 millions d'euros, par an. « Mais les multinationales en rapatrient 200 milliards uniquement sur la filière café »,

Article rédigé par Aurélie Vankeerberghen